

Image not found or type unknown



Vol d'un téléphone portable

Par **Typhaine75**, le **02/11/2012** à **18:05**

Bonjour,rrnCet été, j'ai eu des soucis de santé. Etant jeune, je n'ai pas beaucoup de moyen. Dans un moment de grande détresse, j'ai volé un téléphone portable, et l'ai revendu. Une plainte a été déposé contre moi, et je suis convoqué au commissariat. rnrnQue va-t-il se passer lors de cette convocation ? Et après ? Qu 'est ce que je risque ? Je suis inconnue des services de la police, pas de casier, rien du tout. rnrnJe suis étudiante, et j'ai vraiment peur. Je regrette tellement..